

Stage : Etat des lieux des stations armoricaines de *Vandenboschia speciosa* (Trichomanès remarquable)

CONTEXTE

Le Conservatoire botanique national de Brest est un établissement public, scientifique et technique, spécialisé dans la connaissance et la préservation de la flore sauvage et des milieux naturels de l'Ouest de la France ainsi que dans certains hauts lieux de biodiversité mondiale.

Ses activités s'inscrivent dans un cadre de mission national (agrément délivré par le Ministère de l'Ecologie par décret du 21 juin 2021) et couvrent les régions Bretagne et Pays de la Loire. Ainsi, le CBN de Brest assure cinq missions d'intérêt général :

- La connaissance de la flore, des végétations et de la fonge,
- La gestion, la diffusion et la valorisation des données,
- La contribution à la gestion conservatoire et à la renaturation écologique,
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation,
- La communication, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne.

Dans le cadre de ses missions, le CBN de Brest assure et coordonne notamment la surveillance et la préservation des populations d'espèces végétales inscrites aux annexes II et IV de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » sur son territoire d'intervention. Parmi celles-ci, le Trichomanès remarquable (*Vandenboschia speciosa*). Cette fougère est recensée en de nombreuses localités au sein du Massif armoricain sous sa forme « prothalle » (gamétophyte) et en une cinquantaine de localités sous sa forme « feuillée » (sporophyte) (fiche espèce).

Une stratégie de conservation de l'espèce à l'échelle du Massif armoricain a été élaborée au début des années 2000 (article de synthèse paru dans la revue E.R.I.C.A.). L'ensemble des stations connues ont alors fait l'objet d'un diagnostic détaillé, d'actions de porter à connaissance auprès des propriétaires et de mesures de protection des puits (pose de grilles). Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore », plusieurs stations font l'objet d'une surveillance assurée par le CBN de Brest, des opérateurs Natura 2000 et des botanistes bénévoles.

Presque 20 ans après la publication de la stratégie de conservation, le Conservatoire botanique souhaite réaliser un bilan de l'état de conservation de l'espèce et des actions mises en œuvre en faveur de sa conservation.

OBJECTIFS ET MISSIONS DU STAGE

Le stagiaire participera à la mise en œuvre des missions suivantes :

- Actualiser les diagnostics stationnels des stations de Bretagne et des Pays de la Loire (surtout de sporophyte), affiner l'évaluation de l'état de conservation des populations de ce territoire ;
- Formaliser un dispositif pour la surveillance de l'espèce (protocole, tableau de bord, réseau d'observation) ;

- Réaliser un bilan des mesures de conservation mises en œuvre dans le cadre du plan de conservation, proposer le cas échéant de nouvelles orientations ;
- Organiser le porter à connaissance auprès des propriétaires et gestionnaires ;
- Etudier la pertinence de la mise en place d'ORE (obligations réelles environnementales) pour cette espèce, en particulier concernant les stations situées dans des puits.

PROFIL RECHERCHE :

Niveau d'études : Master 1 ou 2 dans les domaines de l'écologie, de la botanique et/ou de la gestion des espaces naturels.

Expériences et compétences recherchées :

- Bonnes connaissances en botanique ;
- Intérêt fort pour le travail de terrain ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques et connaissances en SIG souhaitées ;
- Aptitudes au travail en équipe et en lien avec des gestionnaires et des botanistes bénévoles ;
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

- Conditions d'accueil : le stagiaire aura à sa disposition un bureau équipé d'un ordinateur, il bénéficiera du concours des services communs du Conservatoire (documentation, informatique) ;
- Organisation du planning (travail de nuit, travail le WE...) : horaires habituels de bureau (durée de travail hebdomadaire de 35 h) ;
- Permis B : indispensable ;
- Véhicule : le stagiaire bénéficiera d'un véhicule de service pour ses déplacements sur le terrain.

ORGANISATION DU STAGE :

- 5 à 6 mois entre le 01/02/2024 et le 30/08/2024 ;
- Indemnisation : gratification selon les règles légales en vigueur (taux horaire égal à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale). Les frais de déplacement occasionnés par le stage seront pris en charge (frais réels) par le Conservatoire ;
- Localisation de la structure et lieu de travail : siège du Conservatoire botanique à Brest (déplacements sur le terrain dans les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de Loire-Atlantique).

ENCADREMENT DU STAGE :

Stage placé sous la responsabilité de Marion HARDEGEN, déléguée régionale Bretagne. L'encadrement technique et scientifique du stagiaire sera assuré par Marion HARDEGEN et Gaëtan MASSON, chargé d'études à l'antenne Bretagne du CBN de Brest.

CANDIDATURE

Les candidatures, comprenant une lettre de motivation et un *curriculum vitae* sont à adresser par mail à m.hardegen@cbnbrest.com en précisant dans l'objet du message « candidature stage Vandenboschia ».

Date limite de candidature : 31/12/2023